

## **Borex annonce un résultat d'exploitation du deuxième trimestre comparable à celui de 2024 et poursuit activement ses activités de développement et de construction de projets**

Montréal (Québec), le 8 août 2025 - Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025.

### Faits saillants

#### Résultats financiers

- **BAIIA(A)<sup>1</sup>, résultat d'exploitation et résultat net en baisse au T2-2025 :**
  - Production en hausse de 14 % (10 % en Combiné<sup>1</sup>)<sup>2</sup> sur le T2-2024 attribuable aux bonnes performances des actifs en exploitation en Amérique du Nord et à la contribution des nouveaux sites mis en service en Europe. En revanche la production est inférieure de 2 % (9 %) à la production anticipée<sup>1</sup>, en raison des conditions de vent défavorables en Europe et aux États-Unis ;
  - BAIIA(A) de 113 M\$ (145 M\$) au T2-2025, en baisse de 17 M\$ (7 M\$) sur le T2-2024 principalement attribuable à la diminution des prix des contrats d'achat d'électricité à court terme en France et, au consolidé, à la diminution de la quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées en Amérique du Nord ;
  - Résultat d'exploitation de 34 M\$ (51 M\$) au T2-2025, une baisse de 1 M\$ (7 M\$) sur le T2-2024 ;
  - Perte nette de 4 M\$ au T2-2025 en baisse de 21 M\$ par rapport au T2-2024, principalement attribuable à la baisse du BAIIA(A) et à la hausse des charges financières.
- **Baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du trimestre mais maintien d'un solide bilan :**
  - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 107 M\$ au T2-2025 comparativement à 138 M\$ au T2-2024 ;
  - Flux de trésorerie discrétionnaires<sup>1</sup> de 12 M\$ au T2-2025, en baisse de 5 M\$ par rapport au T2-2024 ;
  - Borex dispose de 347 M\$ de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'un montant de 689 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés<sup>1</sup> au 30 juin 2025 ;
  - Clôture d'un financement corporatif additionnel de 250 M\$, avec nos partenaires financiers La Caisse (anciennement CDPQ) et Fondation.

#### Suivi des activités de développement et de construction

- **Début de l'exploitation de 2 parcs éoliens en France, Fontaine-Lès-Boulans et Febvin-Palfart, pour un total de 29 MW ;**
- **Avancement des projets en construction ou prêts à construire :**
  - Poursuite des travaux pour le projet éolien Apuiat au Québec (200 MW au total, 100 MW part Borex) avec une mise en service prévue à la fin septembre ;
  - Travaux de construction des projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario qui avancent selon les échéanciers prévus, avec mises en service prévues au quatrième trimestre de 2025 ;
  - Poursuite des travaux pour le projet éolien Des Neiges Sud<sup>3</sup> au Québec (400 MW au total, 133 MW part Borex) avec mise en service prévue en 2027.
- **Signature de 2 contrats dans l'État de New York, pour un total de 450 MW de projets solaires ;**
- **Ajout de 242 MW de projets en phase préliminaire du portefeuille de projets en développement.**

« Ce trimestre, nous avons renforcé notre portefeuille de projets avec l'ajout de nouveaux projets en phase de développement, tandis que les projets en construction progressent à un rythme soutenu. En particulier, notre projet Apuiat poursuit sa trajectoire et devrait être mis en service au mois de septembre. Nous sommes très fiers d'avoir remporté deux contrats dans l'État de New York pour les projets solaires Fort Covington et Two Rivers, pour une capacité totale de 450 MW. La signature de ces contrats marque une étape importante pour le développement de l'entreprise dans ce marché prometteur », a déclaré le président et chef de la direction de Borex, Patrick Decostre.

Concernant les perspectives de Borex pour les prochains trimestres, M. Decostre a ajouté : « Notre croissance organique s'accélère, en ligne avec les objectifs de notre *Stratégie 2030*, qui a été présentée au marché en juin. D'ailleurs, le financement du projet Des Neiges Sud et le nouveau financement corporatif, clôturés ce trimestre, renforcent notre capacité financière à exécuter ce plan avec discipline. Nous sommes bien positionnés pour répondre à la demande croissante dans nos marchés cibles et nos équipes travaillent activement pour soumettre des projets de qualité aux prochains appels d'offres prévus cet été en France et cet automne en Ontario et au Royaume-Uni. »

<sup>1</sup> Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

<sup>2</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

<sup>3</sup> La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33 %. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Participations dans des coentreprises et entreprises associées* du rapport de gestion intermédiaire 2025.

Enfin, Boralex demeure résolument engagée en matière de responsabilité sociétale, ayant été nommée l'entreprise la plus responsable au Canada (« *Best Corporate Citizen* ») par « *Corporate Knights* ». Cette reconnaissance souligne l'importance que nous accordons au développement durable, qui est au cœur de notre stratégie d'affaires, et nous encourage à poursuivre nos efforts dans cette direction.

## Faits saillants du 2<sup>e</sup> trimestre

### Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné			
	2025	2024	Variation		2025	2024	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>(1)</sup>	1 505	1 323	182	14	2 075	1 882	193	10
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	185	180	5	3	215	209	6	3
Résultat d'exploitation	34	35	(1)	(4)	51	58	(7)	(12)
BAIIA(A)	113	130	(17)	(13)	145	152	(7)	(5)
Résultat net	(4)	17	(21)	>(100)	(4)	17	(21)	>(100)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	(10)	11	(21)	>(100)	(10)	11	(21)	>(100)
Par action (de base et dilué)	(0,10 \$)	0,10 \$	(0,20 \$)	>(100)	(0,10 \$)	0,10 \$	(0,20 \$)	>(100)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	107	138	(31)	(23)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement <sup>(2)</sup>	84	89	(5)	(5)	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires	12	17	(5)	(28)	—	—	—	—

<sup>(1)</sup> Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

<sup>(2)</sup> La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, Boralex a produit 1 505 GWh (2 075 GWh) d'électricité, ce qui représente une augmentation de 14 % (10 %) comparativement aux 1 323 GWh (1 882 GWh) produits au trimestre correspondant de 2024. La hausse est principalement attribuable aux conditions de vent favorables en Amérique du Nord et à la contribution des nouveaux sites mis en service en Europe. Boralex a terminé le trimestre avec une production inférieure de 2 % (9%) à la production anticipée, les bonnes conditions climatiques au Canada n'ayant pas suffi à compenser les conditions défavorables au niveau de l'éolien en Europe et aux États-Unis.

Pour la période de trois mois close le 30 juin 2025, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élevaient à 185 M\$ (215 M\$), en hausse de 3 % (3 %) par rapport au deuxième trimestre de 2024. La hausse de la production a été en partie neutralisée par l'impact négatif de la baisse des prix en France, où Boralex bénéficiait l'année précédente des effets favorables de prix élevés. Le BAIIA(A) a atteint 113 M\$ (145 M\$), en baisse de 13 % (5 %) par rapport au deuxième trimestre de 2024. Au consolidé, le BAIIA(A) a été impacté par la diminution de la quote-part du résultat net des coentreprises. Le résultat d'exploitation s'est chiffré à 34 M\$ (51 M\$), comparativement à 35 M\$ (58 M\$) au trimestre correspondant de 2024. Boralex affiche une perte nette de 4 M\$ (4 M\$) comparativement à un résultat net de 17 M\$ (17 M\$) au trimestre correspondant de 2024, une diminution de 21 M\$.

## Pour les périodes de six mois closes les 30 juin

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné			
	2025	2024	Variation		2025	2024	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>(1)</sup>	3 196	3 090	106	3	4 409	4 237	172	4
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	411	439	(28)	(6)	482	500	(18)	(3)
Résultat d'exploitation	99	141	(42)	(30)	150	192	(42)	(22)
BAIIA(A)	289	325	(36)	(11)	344	370	(26)	(7)
Résultat net	37	90	(53)	(59)	37	90	(53)	(59)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	20	66	(46)	(70)	20	66	(46)	(70)
Par action (de base et dilué)	0,19 \$	0,63 \$	(0,44 \$)	(70)	0,19 \$	0,63 \$	(0,44 \$)	(70)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	279	368	(89)	(24)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement <sup>(2)</sup>	219	246	(27)	(11)	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires	86	95	(9)	(9)	—	—	—	—
	<b>Au 30 juin</b>	<b>Au 31 déc.</b>	Variation		<b>Au 30 juin</b>	<b>Au 31 déc.</b>	Variation	
			\$	%			\$	%
Total de l'actif	7 564	7 604	(40)	(1)	8 506	8 476	30	—
Emprunts - Solde du capital	4 265	4 032	233	6	4 830	4 588	242	5
Total emprunts projets	3 715	3 608	107	3	4 280	4 164	116	3
Total emprunts corporatifs	550	424	126	30	550	424	126	30

<sup>(1)</sup> La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

<sup>(2)</sup> La marge brute d'autofinancement est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, Boralex a produit 3 196 GWh (4 409 GWh) d'électricité, un niveau supérieur aux 3 090 GWh (4 237 GWh) produits lors de la période correspondante en 2024. Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élèvent à 411 M\$ (482 M\$), en baisse de 28 M\$ (18 M\$) ou 6 % (3 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2024.

Le BAIIA(A) s'est établi à 289 M\$ (344 M\$), en baisse de 36 M\$ (26 M\$) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le résultat d'exploitation a atteint 99 M\$ (150 M\$), en baisse de 42 M\$ (42 M\$) sur la période correspondante de 2024. Au global, pour la période de six mois close le 30 juin 2025, Boralex a enregistré un résultat net de 37 M\$ (37 M\$), contre un résultat net de 90 M\$ (90 M\$) pour 2024.

## Perspectives

La [Stratégie 2030](#) de Boralex repose sur des cibles financières, soutenues par 8 G\$ d'investissements et un portefeuille de projets solide dans ses marchés clés. Elle vise à doubler la puissance installée d'ici 2030, tout en maintenant un équilibre entre croissance, efficacité, résilience et création de valeur à long terme. Ce plan intègre également des engagements structurants en matière de responsabilité sociétale. Les détails sont présentés dans la documentation de la journée investisseur du 17 juin 2025, disponible sur [notre site web](#).

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan. Pour accélérer sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance selon des critères clairement identifiés, pour un total de 8,2 GW en éolien, en solaire et en stockage.

## Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 septembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 août 2025. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

## À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 35 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % et elle s'établit aujourd'hui à 3,3 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et *Chemin de croissance* de 8,2 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, reconnue comme entreprise la plus responsable au Canada par « Corporate Knights », participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez [boralex.com](http://boralex.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

# Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

## Mesures de performance

Pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise diverses mesures de performance. La direction estime que ces mesures sont des indicateurs financiers couramment utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance opérationnelle et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à partir de ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS, ainsi que les autres mesures financières, permettent également aux investisseurs de mieux comprendre les fondements des décisions prises par la Société, car celle-ci s'appuie sur ces mesures pour ses décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Il est important de noter que ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des substituts aux mesures conformes aux IFRS. Elles sont principalement établies à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres entreprises portant des noms similaires. De plus, ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas auditées et présentent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse. Les investisseurs ne doivent donc pas les examiner isolément ni se fier excessivement aux ratios ou pourcentages calculés à partir de celles-ci.

<b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>			
<b>Mesure financière spécifique</b>	<b>Utilité</b>	<b>Composition</b>	<b>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</b>
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation et ses investissements dans les coentreprises et entreprises associées.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations.  Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives - Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins : (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle ; (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) ; (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal ; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives ; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation, plus : (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représente la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés <sup>(1)</sup>	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

<sup>(1)</sup> Pour plus de détails sur la réconciliation entre la mesure financière non conforme et la mesure financière la plus directement comparable, se référer à la rubrique *Liquidités disponibles et financements autorisés* du présent communiqué.

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles	
Mesure financière spécifique	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires	
Mesure financière spécifique	Composition
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de crédit de construction.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

## Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2025			2024		
	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné
<b>Périodes de trois mois closes les 30 juin :</b>						
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	1 505	570	2 075	1 323	559	1 882
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	185	30	215	180	29	209
Résultat d'exploitation	34	17	51	35	23	58
BAIIA(A)	113	32	145	130	22	152
Résultat net	(4)	—	(4)	17	—	17
<b>Périodes de six mois closes les 30 juin :</b>						
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	3 196	1 213	4 409	3 090	1 147	4 237
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	411	71	482	439	61	500
Résultat d'exploitation	99	51	150	141	51	192
BAIIA(A)	289	55	344	325	45	370
Résultat net	37	—	37	90	—	90
			<b>Au 30 juin 2025</b>			<b>Au 31 décembre 2024</b>
Total de l'actif	7 564	942	8 506	7 604	872	8 476
Emprunts - solde du capital	4 265	565	4 830	4 032	556	4 588

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

<sup>(2)</sup> Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

## BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les autres pertes (gains), les frais d'acquisition et de restructuration, la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces trois derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2025			2024			Variation 2025 vs 2024	
	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Combiné
<b>Périodes de trois mois closes les 30 juin :</b>								
<b>BAIIA(A)</b>	113	32	145	130	22	152	(17)	(7)
Amortissement	(79)	(15)	(94)	(74)	(14)	(88)	(5)	(6)
Dépréciation	(1)	—	(1)	(3)	—	(3)	2	2
Autres gains (pertes)	1	—	1	(3)	—	(3)	4	4
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	2	(2)	—	(15)	15	—	17	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(2)	2	—	—	—	—	(2)	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>51</b>	<b>35</b>	<b>23</b>	<b>58</b>	<b>(1)</b>	<b>(7)</b>
<b>Périodes de six mois closes les 30 juin :</b>								
<b>BAIIA(A)</b>	289	55	344	325	45	370	(36)	(26)
Amortissement	(153)	(31)	(184)	(147)	(29)	(176)	(6)	(8)
Dépréciation	(7)	—	(7)	(3)	—	(3)	(4)	(4)
Autres gains (pertes)	(3)	—	(3)	1	—	1	(4)	(4)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(26)	26	—	(34)	34	—	8	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	(1)	1	—	(1)	1	—	—	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>99</b>	<b>51</b>	<b>150</b>	<b>141</b>	<b>51</b>	<b>192</b>	<b>(42)</b>	<b>(42)</b>

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des *coentreprises et entreprises associées* en fonction du pourcentage de participation de la Société, diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

## Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	<b>Consolidé</b>			
	Périodes de trois mois closes les		Périodes de douze mois closes les	
	30 juin	30 juin	31 décembre	31 décembre
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>107</b>	<b>138</b>	<b>126</b>	<b>215</b>
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(23)	(49)	262	200
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>84</b>	<b>89</b>	<b>388</b>	<b>415</b>
Versements sur les emprunts non courants (projets) <sup>(1)</sup>	(76)	(74)	(240)	(240)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation <sup>(2)</sup>	3	1	13	7
	11	16	161	182
Capital versé lié aux obligations locatives <sup>(3)</sup>	(3)	(3)	(20)	(19)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle <sup>(4)</sup>	(9)	(7)	(40)	(52)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(2)	(2)	(10)	(10)
Frais de développement (aux résultats)	15	13	58	57
<b>Flux de trésorerie discrétionnaires</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>149</b>	<b>158</b>

<sup>(1)</sup> Inclut les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments.

<sup>(2)</sup> Pour la période de douze mois se terminant le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition et de restructuration.

<sup>(3)</sup> Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

<sup>(4)</sup> Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

## Liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Au 30 juin <b>2025</b>	Au 31 déc. <b>2024</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup></b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347	592
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financements de projets et soumis à des restrictions	(255)	(526)
Découvert bancaire	—	(5)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles</b>	<b>92</b>	<b>61</b>
<b>Facilités de crédit de la société mère</b>		
Facilité de crédit autorisée <sup>(2)</sup>	550	550
Emprunts effectués sur la facilité de crédit autorisée <sup>(3)</sup>	(55)	(157)
Tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère	495	393
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales	102	69
<b>Facilités de crédit disponibles pour la croissance <sup>(4)</sup></b>	<b>597</b>	<b>462</b>
<b>Liquidités disponibles et financements autorisés</b>	<b>689</b>	<b>523</b>

<sup>(1)</sup> La trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

<sup>(2)</sup> Excluant la clause accordéon de 200 M\$ (150 M\$ au 31 décembre 2024).

<sup>(3)</sup> Au 30 juin 2025, ce montant correspond à des lettres de crédit (33 M\$ au 31 décembre 2024).

<sup>(4)</sup> Les facilités de crédit disponibles pour la croissance est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de croissance du nombre de megawatts, de la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, de production anticipée, de BAIIA(A), des marges de BAIIA(A), de flux de trésorerie nets reliés aux activités d'exploitation par actions et de flux de trésorerie discrétionnaires, aux cibles de ratio de réinvestissement des flux de trésorerie discrétionnaire dans la croissance, aux cibles de taux de rendement interne (TRI), au plan stratégique, aux orientations, priorités et objectifs de la Société, au modèle d'affaires et aux perspectives et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, aux cibles du taux de croissance annuel composé (TCAC), au résultat d'exploitation, aux programmes de dépenses en immobilisations et en investissements, au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux soumissions pour de nouveaux projets de stockage et projets solaires, et aux objectifs reliés à la stratégie de RSE constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de », « cible », « objectifs », ou « initiatives », de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité et le coût du financement et la disponibilité de partenaires. De plus, l'information prospective figurant dans les cibles stratégiques 2030, incluant la puissance installée visée pour 2030, la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, le (TRI), le résultat d'exploitation et de BAIIA(A) et les flux de trésorerie par action en 2030 sont assujetties aux hypothèses clés et facteurs de risques particuliers énoncés sous *Hypothèses de l'information prospective* à la section III – *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 2025. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, les risques de positionnement stratégique et de fusions et acquisitions, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, le recrutement et la rétention du personnel, les catastrophes et les forces majeures, la réglementation en matière de RSE et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

## Renseignements :

### MÉDIAS

#### Camille Laventure

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

#### **Boralex inc.**

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

#### Stéphane Milot

Vice président, relations avec les investisseurs et planification et analyse financière

#### **Boralex inc.**

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.